

LES EQ'EAUX

Des Régions'
-VOIES NAVIGABLES DE FRANCE-

OCTOBRE
2022

N° 3

Cfdt:



Sommaire

p. 3 DT Nord-Est

p. 5 DT Bassin de la Seine

p. 6 DT Sud-Ouest

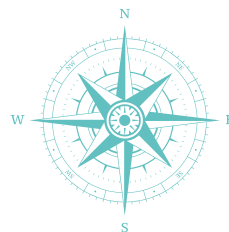
p. 8 DT Nord-Pas-de-Calais

p. 9 DT Centre-Bourgogne

p. 11 DT Strasbourg

p. 13 DT Rhône-Saône

p. 14 DT Sièges



ÉDITO

Vous lisez le dernier numéro des Eaux des régions pour cette année 2022. Une fois encore cette année est bien chargée pour toutes et tous. Cette rentrée s'est faite sur les chapeaux de roues!

Les objectifs de chacune et chacun s'étoffent alors que les moyens s'étiolent! Aussi, pour y parvenir, et comme les renforts ne sont toujours pas au rendez-vous, on fait de son mieux, comme on peut et avec ce qu'on a! Ce n'est malheureusement pas la baisse programmée de 60 ETP en 2023 dans le projet de loi de finances qui contribuera à soulager la pression! Le recours massif aux CDD en fin d'année n'est pas là non plus la solution d'autant plus quand les besoins sont pérennes et que les renforts étaient attendus dès le début d'année!

Du 1er au 8 décembre, vous allez être appelés à voter pour renouveler vos élus dans les instances représentatives du personnel. D'ailleurs dans l'organisation et le fonctionnement de celles-ci, il y a également du changement!

Comme il est toujours mieux de savoir pour quelles raisons voter, la CFDT-VNF a décidé de communiquer relativement tôt afin de vous expliquer les changements à venir et les incidences pour chacune des instances. Nous avons décliné et nous continuerons de le faire tout au long de la campagne électorale, une série de thématiques (COP- GPEC...). Celles-ci vous concernent toutes et tous avec l'objectif de vous présenter l'analyse, les positions défendues, les propositions portées par la CFDT-VNF et toutes les équipes de terrain qui en font sa richesse et sa force de frappe lui permettant de ne jamais rien lâcher!

L'autre grand changement, vous le savez, portera sur les modalités des élections professionnelles avec le passage au vote électronique. Là encore, nous aurons l'occasion de déployer une thématique spécifique pour vous accompagner au mieux dans cette nouvelle modalité de vote.

Comme depuis sa naissance, la CFDT-VNF est présente sur toutes les directions territoriales comme au siège et reste à ce jour la seule organisation syndicale représentative de tous les personnels. Nous comptons sur vous pour vous mobiliser lors de cette semaine électorale afin de donner la plus grande légitimité possible à vos futurs représentants. C'est en effet la seule façon de pouvoir peser sur les orientations à venir des différents décideurs (ministère comme VNF) pour tout ce qui vous concerne directement et indirectement.

Voter pour les équipes de la CFDT-VNF c'est voter pour des équipes motivées, unies et mobilisées au quotidien! Force de propositions, la CFDT-VNF est à l'initiative de toutes les avancées sociales de ces dernières années et à la proue de toutes les actions efficaces qui ont contribué à faire bouger les choses.

Voter CFDT-VNF c'est lui permettre de poursuivre ses combats et d'obtenir de nouveaux résultats! Alors, dès maintenant inscrivez la date dans vos agendas et en décembre prochain, nous comptons sur vous comme vous pourrez à nouveau compter sur nous pour les 4 prochaines années, forts de la légitimité que vous nous aurez donnée.

Bien amicalement,



Rudy Deleurence
Secrétaire général
de la CFDT-VNF



DT NORD-EST

La nouvelle organisation de l'exploitation aggrave les conditions de travail

Lors du Comité Technique du 28 juillet 2022, la nouvelle organisation de l'exploitation a été actée par la direction malgré deux votes négatifs des représentants du personnel. Le déploiement de ce projet se poursuit malgré la remontée des contestations d'agents qui dénoncent leurs conditions de travail dégradées et celles encore plus restrictives à venir.

Malgré les participations aux groupes de travail, les diverses alertes, les nombreux débats, nos propositions argumentées pour une mise en œuvre plus juste et favorable, la direction en bon petit soldat, continue de suivre le plan national de suppression des effectifs au détriment des agents. Puis sereinement, en faisant abstraction des négociations qui n'ont toujours pas eu lieu au niveau national sur le régime indemnitaire qui devrait remplacer l'ICT après le 31 décembre 2022, la direction continue d'affirmer qu'il n'y aura aucune perte financière pour les agents.

Toujours plus de kilomètres et des équipes de plus en plus petites

En conséquence, et selon la volonté de la direction, les agents devront faire plus de kilomètres sur un linéaire détérioré. Ils devront travailler jusqu'à 20 jours supplémentaires par an, augmentant les temps de trajet domicile-travail. Certains subiront peut-être une baisse de leurs rémunérations (directe ou indirecte notamment en frais de transport ou de garderie) ou au mieux, une rémunération stagnante pour une charge de travail plus lourde.

Nous avons obtenu le maintien des équipes de 4 agents pour un chef d'équipe sur certains secteurs. Cependant, sur les secteurs restants, les équipes passent à 3+1. Cette composition entraînera une surcharge de travail évidente qui sera amplifiée en cas d'absence d'un agent (congrés, formation, maladie).

La CFDT-VNF de la DT NE regrette l'obstination de la Direction qui reste sourde face à ces évidences. À ce stade, la CFDT-VNF dénonce l'absence de réelles garanties qui auraient dû être un préalable à tout projet de réorganisation. Le combat continue et nous garderons un regard attentif sur les situations individuelles lors de la présentation des retours d'entretiens de positionnement. N'hésitez pas à nous solliciter!

Une obligation légale de consultation non respectée

Lors du Comité technique extraordinaire du 19 septembre 2022, la CFDT-VNF de la DT NE a exigé que la direction prenne ses responsabilités et soit transparente avec le personnel. Nous demandons une vision globale du projet de réorganisation des services administratifs à venir et non des modifications de fiches de postes ou créations de postes au fil de l'eau ! Faire cela conduit au final à une réorganisation implicite qui s'impose à toutes et tous. La présentation de la stratégie de l'établissement est une obligation légale. À ce titre, il apparaît logique que pour consulter les instances, il puisse y avoir une vision globale des réorganisations en cours et non des présentations partielles générant une opacité totale sur le but et la stratégie finale.

Par exemple :

- Il est anormal de présenter indépendamment les réorganisations de chaque UTI, celles-ci devant être cohérentes les unes avec les autres. C'est bien l'ensemble des organigrammes des UTI qui devrait faire l'objet d'une présentation.
- Dès 2023, les gestionnaires comptables et les personnels RH présents dans les UTI, seront à l'avenir encadrés par les services du siège. Les tâches tertiaires vont subir une réelle réorganisation encourageant une centralisation au siège. Aucune mobilité ne sera forcée, tant que les agents seront à leurs postes, mais à ce jour la Direction n'a permis aucune réelle négociation. Force est de constater qu'elle fait le choix de cacher sa stratégie.



DT NORD-EST

La CFDT-VNF de la DT NE n'est pas dupe et reste vigilante sur cette façon de faire. Ces réorganisations qui ne sont pas présentées comme telles, mais qui en sont bien une, doivent se tenir en toute transparence. Elles doivent avoir du sens et permettre de donner de la visibilité aux personnels!

Postes : jeu de chaises musicales

De plus, nous demandons une clarification sur le jeu de la direction consistant à supprimer certains postes de catégorie B ou B+ au profit de A ou A+ en les passant d'un service à un autre ce qui revient à «deshabiller Pierre

pour habiller Paul». Cette façon de faire peut mettre en difficulté certains services affaiblis et générer un transfert de tâches d'une catégorie à une autre en limitant les mobilités pour certaines catégories de personnel.

Places de parking attribuées en dépit du bon sens



Suite aux sollicitations des agents du siège, La CFDT-VNF de la DT-NE dénonce également la nouvelle attribution arbitraire des places de parking en fonction des classements hiérarchiques. Ce classement ne tient pas compte des contraintes physiques et personnelles des agents. Certains personnels avaient dû attendre un temps indéniable avant d'obtenir une place de stationnement proche du bâtiment ce que nous n'avons pas manqué de rappeler à la Directrice territoriale dans notre déclaration préalable au CTUP.

La seule justification apportée par la Secrétaire générale est que selon elle, les cadres travaillent davantage en présentiel sur le site du Skyline alors que les autres agents seraient plus adeptes au télétravail.

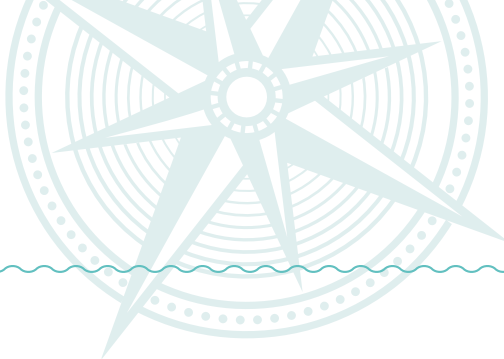
La CFDT-VNF de la DT-NE n'accepte pas cette décision unilatérale et a obtenu sa suspension immédiate. Suite à nos interventions, la Direction s'est engagée à revoir sa copie en menant cette fois-ci, une concertation avec les agents concernés.

Prochaine Assemblée Générale

La CFDT-VNF de la DT NE organisera son AG le vendredi 25 novembre 2022.

Tous nos sympathisants et adhérents sont invités et sont les bienvenus! À cette occasion, nous pourrions faire un point sur toute l'actualité au sein de notre DT mais plus largement aussi à VNF et sur les négociations en cours. Cela sera aussi l'opportunité pour vous de poser toutes vos questions et à la marge de l'AG, nous pourrions échanger si besoin sur vos situations individuelles.

Nos échanges seront les briques de notre projet revendicatif au sein de notre DT et des concertations avec la direction.



DT BASSIN DE LA SEINE

À bout de souffle

À la DTBS, comme dans les autres directions de VNF, la modernisation souhaitée par l'établissement public est en marche. Beaucoup de projets sont annoncés, le décor est planté et l'avenir 2.0 se dessine dans les discours de la direction. Mais qu'en est-il du ressenti des agents qui assurent le quotidien de ce qui s'appelle encore la voie d'eau ?

Pour beaucoup d'entre nous, la partie la plus visible de cette modernisation tant médiatisée, est aujourd'hui (et restera) le remue-ménage des personnels. Si des travaux de fiabilisation sont bien en cours sur certains

sites, la plupart ne verront pas dans l'immédiat (voire jamais) arriver sur leurs écluses ou leurs barrages les engins de chantier.

L'essentiel des investissements sera consacré à la téléconduite sur les infrastructures du grand gabarit plus porteur en termes de logistique. En clair, les barrages manuels le resteront, les locaux techniques et autres bureaux et logements resteront aussi dans leur état (d'origine) et la régénération du petit gabarit attendra... un peu (beaucoup?).

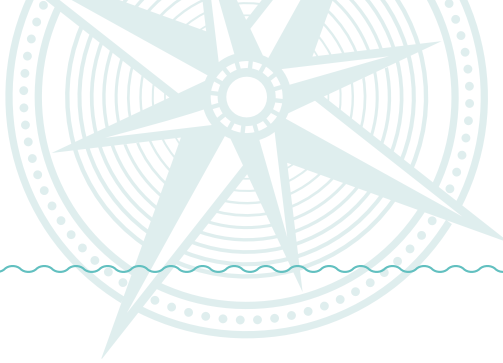


La modernisation de la voie d'eau signifie toujours moins d'effectifs

Pourtant si tous les agents de la direction ne voient pas les travaux de modernisation de près, ils en ressentent concrètement les effets causés par le manque de personnel. Déjà flagrant ces dernières années, ce mouvement semble s'accélérer depuis quelques mois dans tous les services. Les difficultés rencontrées au quotidien dans la répartition des tâches, la prise de congés, ou encore une simple absence pour maladie, révèlent souvent un problème impossible à résoudre. Tout ceci donne une idée sur ce que va être la vie dans les UTI de demain.

Que ce soit dans les services fonctionnels ou sur le terrain, il est difficile de comprendre comment la direction va résoudre les problèmes de vacances de postes qui sont de plus en plus fréquentes et qui s'éternisent. La seule « solution » à ce jour reste le recours massif aux CDD ce qui n'est pas une fin en soi. De fait, la précarité d'emploi règne en maître à la DTBS. Hier, réservée à quelques postes en fin d'année pour atteindre le plafond d'emplois, c'est devenu aujourd'hui le système « fourre-tout » pour pallier aux errements de la direction dans sa gestion du personnel à court terme.

Il ne fait aucun doute, avec ce système à bout de souffle, que la situation n'est pas durable dans le temps ni satisfaisante. Le DT lui-même en est conscient et a déjà eu l'occasion de souligner à plusieurs reprises les difficultés de recrutement dans notre bassin d'emplois, sur des contrats précaires et des grilles de rémunérations non concurrentielles avec le secteur privé. Aussi le recours systématique aux CDD que la direction générale essaie de vendre comme une solution miracle est loin d'en être une ! Comme le préconise depuis longtemps déjà la CFDT-VNF, la direction doit pérenniser ses effectifs sous peine de voir se développer le syndrome des « sous-effectifs chroniques » reconnu comme la principale difficulté dans notre établissement public.



DT SUD-OUEST

Été 2022 : la canicule et la sécheresse se sont abattues sur le Canal des Deux Mers

Bien que le Sud-Ouest soit habitué aux vagues de chaleur et de sécheresse, l'été 2022 a été particulièrement éprouvant pour les personnels et les ouvrages. Tous les personnels de la DTSO ont été affectés par la chaleur d'une manière ou d'une autre. L'été 2022 peut se résumer en une grosse vague de chaleur avec du très chaud et de l'exceptionnellement chaud fatiguant les corps et les esprits et empêchant la récupération après la journée de travail.

Il convient de noter que des mesures ont été mises en place pour les personnels de terrain avec une adaptation des horaires de travail pendant l'alerte canicule. Toutefois, l'alerte canicule n'est déclenchée qu'après trois jours consécutifs de chaleur au-dessus d'un certain niveau le jour, mais également la nuit.

Dans le sud il fait plus chaud, mais l'alerte canicule se déclenche plus tard

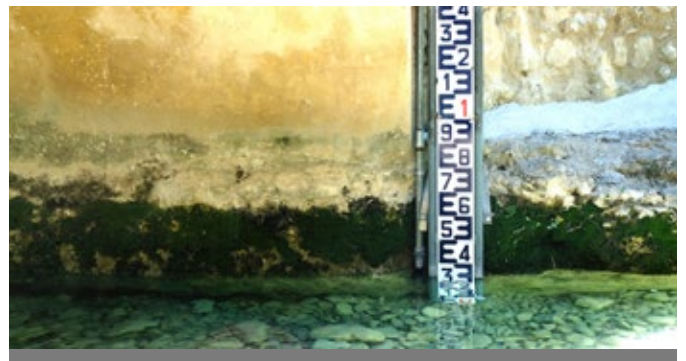
Il convient par ailleurs de noter que les niveaux de chaleur déclenchant l'alerte canicule sont plus élevés dans le sud ce qui permet de réduire artificiellement le déclenchement du travail en horaire décalé. Ainsi, les agents n'ont pu bénéficier des horaires décalés que sur un seul jour malgré la chaleur exceptionnelle de l'été 2022.

Saccage de la voie d'eau par les agriculteurs

À la canicule s'est ajoutée la sécheresse avec pour conséquence d'exciter certains esprits et en particulier ceux des agriculteurs ! Ceux-ci ont mené une opération de sabotage sur les écluses de la Méditerranée et du Roc en dégonflant les portes de l'écluse. De plus, ils ont commis un autre méfait sur l'écluse de Laurens où ils se sont attaqués aux moteurs de l'écluse à coup de hache. Ces regrettables actions sont motivées par l'arrêté de la préfecture leur interdisant de pomper de l'eau pour leurs cultures.

La CFDT-VNF de la DT SO tient à souligner le travail efficace et réactif des agents de la maintenance qui a permis de rétablir dans les plus brefs délais la navigation sur le Canal du Midi.

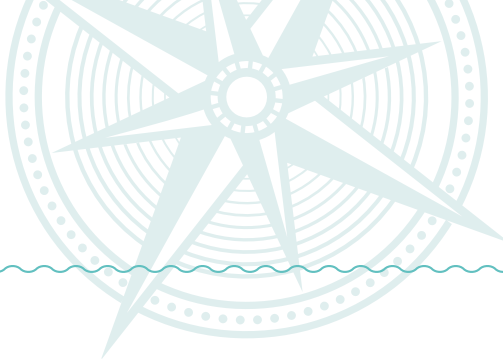
Tous les agents de terrain savent très bien que ce ne sont pas les températures de la nuit qui perturbent leur travail. Par contre, pratiquement tous les après-midis ont été difficilement supportables pour eux.



Pour ces raisons, la CFDT-VNF demande que soit mis en place un dispositif spécifique à la DTSO afin que le déclenchement soit à la fois plus réactif et plus adapté.

Heureusement qu'en complément du dispositif défaillant des horaires décalés, le travail a été aménagé tout l'été afin que les activités les plus dures soient faites en début de journée aux températures les plus clémentes.

La CFDT-VNF de la DT SO regrette que la préfecture n'ait pas plus soutenu VNF alors même que l'établissement fournit de l'eau aux agriculteurs et n'a aucune responsabilité dans la décision d'interdire les arrosages. Rappelons que 50 % de l'eau du Canal des Deux Mers est prélevé pour les besoins agricoles.



DT SUD-OUEST



Les personnels de VNF optimisent les passages pour limiter la consommation d'eau sur le canal

Par ailleurs, le Canal du Midi est principalement alimenté par les réserves d'eau faites l'hiver avec les barrages de la Ganguise, Saint Ferréol, Lampy et la Galaube.

Malgré les réserves d'eau, le préfet a pris un arrêté imposant le groupage des bateaux sur le Canal du Midi et le Canal Latéral. Ainsi les usagers de la voie d'eau avaient pour obligation d'attendre une heure ou l'arrivée d'un autre bateau pour écluser afin d'économiser l'eau consommée par les bassins.

Toutefois, les agents d'exploitation n'ont pas attendu l'arrêté du préfet pour gérer la ressource en eau en regroupant autant que possible les bateaux aux écluses. Sur ce point, il convient de noter que VNF a lancé, dans le cadre de la modernisation demandée par l'État, une opération d'automatisation sur le Canal du Midi qui est contradictoire avec le groupage des bateaux.

L'automatisation du canal ne permet pas de gérer intelligemment le groupage de bateaux

Soulignons également que les efforts des personnels des nouveaux centres territoriaux ont permis de limiter les restrictions de navigation au seul Canal de la Robine.

Quant au Canal Latéral à la Garonne qui est entièrement automatisé, il a bien montré que le groupage des bateaux sans éclusier ne marche pas. En effet, pratiquement aucun usager n'a respecté l'obligation de groupage.

Plutôt que d'expliquer aux agents comment faire leur travail, l'État serait bien plus avisé d'arrêter de supprimer les effectifs de notre établissement qui gèrent avec un grand professionnalisme la ressource en eau.

La CFDT-VNF de la DT Nord Pas-de-Calais a organisé son Assemblée Générale le 11 octobre à Hérin en présence de Rudy Deleurence, Secrétaire général de la CFDT-VNF. Nous remercions l'ensemble des personnels présents pour la qualité des échanges. Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information ou pour aborder plus individuellement vos situations professionnelles.

Ouvrage d'art de l'Escaut : une nouvelle fois chapeau bas aux personnels pour cette réussite parfaite !

Les compétences professionnelles de nos agents et leur expérience de terrain ont été mises à la disponibilité de nos partenaires professionnels.

Les travaux du contournement Nord de Valenciennes ont débuté en 2016. Le projet porté en grande partie par le Département du Nord permettra de désengorger la circulation et attirer des entreprises sur la zone concernée. En résumé, 5,2 km de voies nouvelles reliant Raismes à Saint-Saulve. Ce projet comporte de nombreuses contraintes de raccordement de franchissement d'obstacles et de voie d'eau. Une route à deux fois une voie qui nécessite la réalisation d'un ouvrage métallique de grande envergure permettant le franchissement du Canal de l'Escaut.

C'est donc le week-end du 29 juillet dernier qu'une étape cruciale a été franchie avec le lancement de l'ouvrage d'art sur l'Escaut. Ce pont de type « bow-string »* de plus de 400 tonnes, 75 mètres de long, 15 mètres de large et 15 de hauteur relie Saint-Saulve à Bruay-sur-l'Escaut.

Une telle opération est aussi rare que spectaculaire. Afin de permettre la manipulation du pont, deux barges de plusieurs centaines de tonnes collées l'une à l'autre ont été nécessaires. Pour ce faire, VNF a assuré la gestion du plan d'eau, une affaire délicate, nécessitant de remonter le niveau d'eau d'environ 15 cm afin de surélever les barges.

L'UTI Escaut St Quentin en charge du secteur, a été associée aux réunions préparatoires de l'opération, véritable prouesse technique. Il a fallu également interrompre le trafic fluvial sur 4 kms durant le week-end. Grâce à un professionnalisme parfait, les équipes de VNF ont contribué concrètement à l'aboutissement de ce projet d'envergure ! Bravo à elles, car une fois de plus, les agents ont fait la démonstration des nombreuses compétences internes au sein de VNF. Cette démonstration ne plaide pas pour le recours trop fréquent aux externalisations pour de nombreux travaux ! En effet, il y a peu de temps, lorsque nous en avions encore les moyens humains, ils étaient réalisés majoritairement en interne !

La mise en service de ce pont est prévue pour la fin de cette année.



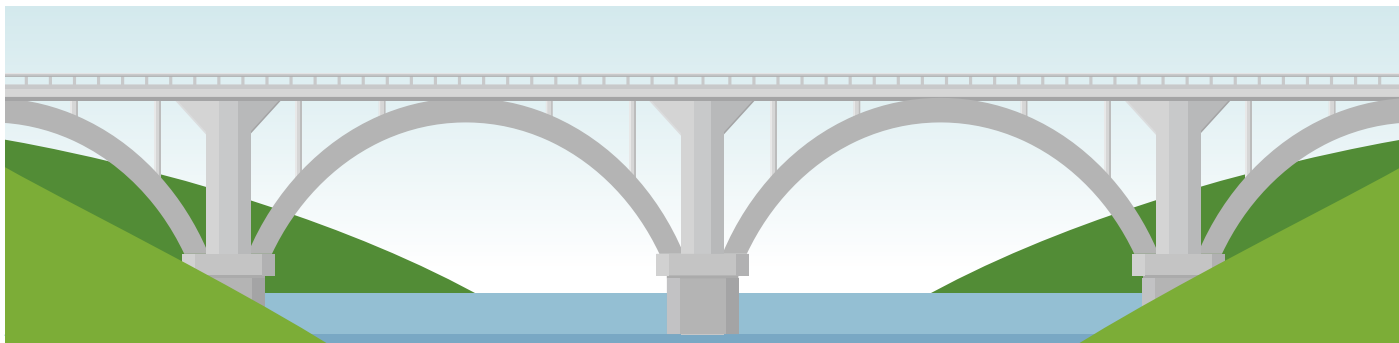
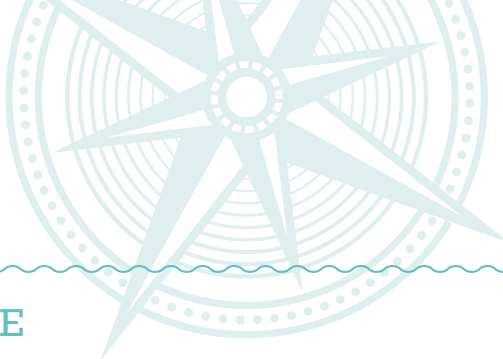
**Pont de type « Bow-string » : pont muni d'un tablier (tirant) et de poutres latérales (en arc au-dessus du tablier) qui sont encastrés l'un dans l'autre aux extrémités. En travée, le tablier est tenu par des suspentes souvent à la verticale.*

Le personnel de notre DT et plus largement de VNF a une spécificité bien à lui. Même si les conditions de travail sont de plus en plus difficiles, que l'encadrement au plus haut niveau est parfois très directif, qu'il fait fi des réalités de terrain et des conséquences de ses arbitrages visant à diminuer les effectifs, les personnels ne baissent jamais les bras ! Ils savent se mettre à disposition, s'adapter en portant malgré tout la qualité de nos spécialités sur le terrain !

Notre direction devrait très certainement mieux reconnaître cet investissement quotidien des personnels que cela soit sur le terrain ou dans les bureaux. La moindre des choses et nous en sommes loin dans la DT, serait de les écouter et surtout de les entendre afin de se battre pour obtenir les moyens nécessaires à la préservation de leurs compétences, de leur santé et de leur motivation !

À ce jour, malheureusement, le constat penche plutôt pour des décisions arbitraires et une opacité entretenue sur des projets de réorganisations incompréhensibles qui ont conduit à bien plus de mal être et de découragements que l'inverse !

Attention Madame la Directrice et Monsieur le Directeur général, à trop tirer sur la corde elle peut casser et nul doute que vous en porterez une grande responsabilité dans le sens où vous aurez été largement prévenus ! À bon entendeur !



Du changement à la tête de la DT'CB

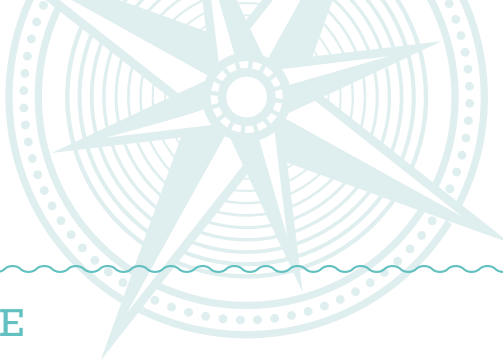
La CFDT-VNF souhaite une bonne prise de poste à sa nouvelle Directrice Adjointe, Lucile LEVEQUE, qui remplace Virginie PUCELLE depuis le 1er septembre. Elle n'est pas inconnue des personnels puisqu'elle dirigeait le service DIMOA de l'antenne de Dijon. La tâche ne sera pas des plus faciles, car notre Directeur Territorial a quitté ses fonctions le 30 septembre dernier, la laissant seule à la tête de notre direction dans l'attente de son (sa) futur(e) remplaçant(e). Elle pourra toutefois s'appuyer sur la Directrice de la DT Rhône-Saône, qui assure l'intérim durant cette période. Nous comptons sur l'expérience de Mme LEVEQUE et sa connaissance de nos infrastructures pour mobiliser et défendre les budgets nécessaires à la régénération du réseau fluvial de la DT'CB et nous espérons un dialogue social de qualité dans l'intérêt général.

Déploiement des smartphones

Le projet 1000 smartphones a permis d'équiper bon nombre de nos collègues sur le terrain. Nous enregistrons de très bons retours de leur part concernant le mode de distribution. La remise en main propre s'est effectuée sans difficulté et la formation à l'utilisation de ces smartphones a été assurée dans les meilleures conditions.

En effet, rappelons que la CFDT-VNF avait demandé que la distribution se fasse au plus proche des agents et nous ne pouvons que saluer la façon dont ce sujet a été traité. Si l'utilisation de ces smartphones ne se substitue pas à celle des ordinateurs mis à disposition des personnels, ils permettent aux agents de consulter leurs mails plus facilement et d'avoir un meilleur accès aux services RH. Ils leur permettront également d'élire leurs représentants lors des prochaines élections professionnelles qui auront lieu du 1er au 8 décembre prochain.





DT CENTRE-BOURGOGNE

Recrutement de CDD/saisonniers en urgence

Suite à une demande de la direction du siège, des CDD/saisonniers sont actuellement en cours de recrutement pour une prise de poste jusque fin d'année. En effet, il semblerait que l'établissement n'ait pas assez consommé d'ETPT ! Cherchez l'erreur ! Le siège priorise le respect des quotas d'ETP / d'ETPT en fin d'année plutôt que de se soucier des réels besoins du terrain en temps voulu. Alors que la CFDT-VNF réclamait des moyens humains qui répondaient aux besoins des services pendant la haute saison, ceux-ci doivent désormais se mobiliser pour recruter des contrats précaires en fin de saison touristique.

Cette gestion « à la petite semaine » est très certainement plus facile pour la direction que de se battre pour obtenir des postes de titulaires. Pour preuve, l'annonce en Comité Technique Ministériel de fin septembre d'une stabilisation des effectifs chez de nombreux opérateurs de l'État ... sauf pour VNF qui perd encore 60 ETP.

N'oublions pas que ces recrutements génèrent une charge de travail au sein des services supports qui doivent gérer ces contrats sans pour autant obtenir des effectifs supplémentaires.

Ce n'est pas après la bataille que les renforts doivent arriver.

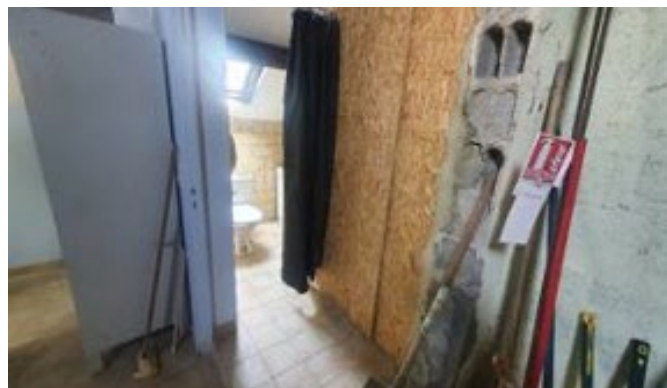
La modernisation à la DT CB : cherchez l'erreur

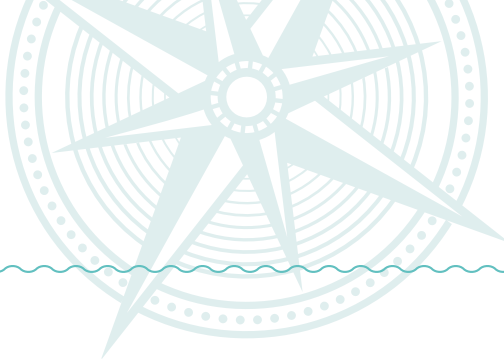
Il y a quelque temps sur le secteur de l'UTI Nivernais-Yonne, des travaux de désamiantage ont été réalisés dans une maison éclésiastique afin d'y installer un poste de pilotage sur une écluse. Malgré le budget alloué, ces travaux ont été interrompus sans aucune explication, laissant ce site à l'abandon.

Il y a un an, ce projet d'aménagement a été de nouveau relancé, cette fois dans un garage et ancien local de vie attenant à la maison éclésiastique. Depuis 5 mois, force est de constater que les travaux sont de nouveau à l'arrêt complet sans qu'aucune explication n'ait été apportée. Cette situation entraîne une dégradation des conditions de travail des personnels : le poste de pilotage fait désormais office de nouveau réfectoire et l'aménagement

des toilettes est plus que précaire. En effet, dans l'attente de la rénovation du bâtiment, des WC chimiques ont été installés à l'extérieur dans un abri en plastique. Cependant, la porte de cet abri ayant été cassée, il a été proposé aux agents (femmes et hommes) de se partager les sanitaires installés dans le local en travaux avec, en guise de porte, un simple rideau!

C'est inacceptable, la CFDT-VNF a dénoncé cette situation et demande la reprise des travaux au plus vite afin d'offrir aux personnels des conditions de travail dignes de ce nom.





DT STRASBOURG

Notre nouvelle permanence

La section CFDT-VNF de la DT Strasbourg ne cesse de s'agrandir et a réorganisé ses bureaux afin de vous recevoir dans un espace propice aux échanges, toujours sur le site du Wacken, au dernier étage.

Un espace optimisé pour que vous puissiez consulter toutes les actualités utiles en conservant un bureau de passage pour vous recevoir et vous accompagner dans toutes vos démarches. Bureau de passage ouvert également à tous les militants qui œuvrent pour l'intérêt collectif des personnels de notre DT.

Un nouveau numéro est également à votre disposition pour nous joindre :



03.88.45.84.10



et bien sûr le portable
de la permanence
06.74.62.89.94.

N'hésitez pas, venez nous faire part de vos questions ou de vos inquiétudes. C'est comme cela que nous avancerons tous ensemble.

On vous attend !!!



Assemblée Générale de printemps

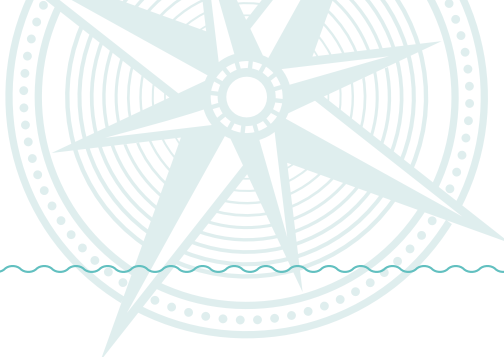
Le 16 juin, la CFDT-VNF de la section Strasbourg a tenu son Assemblée Générale à Gamsheim, en présence du Secrétaire général de la CFDT-VNF Rudy Deleurence.

Vous étiez nombreux à venir entendre les dernières informations sur tous les sujets d'actualités et à débattre avec tous les intervenants.

La prochaine échéance des élections professionnelles de décembre 2022 sera cruciale, en ces temps de réorganisations. Une nouvelle AG CFDT-VNF de la section Strasbourg est prévue le 25 octobre. Tous les détails vous seront donnés rapidement, mais notez bien cette date.

Nous avons besoin de vous entendre et de recueillir vos questions pour être au plus proche de vos besoins et de vos attentes.





DT STRASBOURG

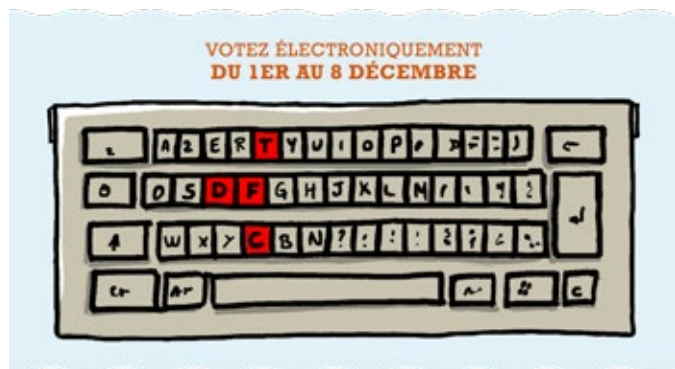


Les prochaines échéances électorales de décembre 2022 approchent.

Pour la première fois, les élections professionnelles vont se dérouler en mode électronique. Mais cela ne change rien, il faut VOTER! Faites entendre votre voix!

Du 1er au 8 décembre, venez élire celles et ceux qui vous représenteront demain! Vos élus CFDT-VNF participent sans relâche à toutes les instances, Groupes de Travail, réunions de concertation. Cet investissement, très souvent complémentaire à notre poste est à l'image des difficultés que vous rencontrez au quotidien et de votre charge de travail de plus en plus lourde.

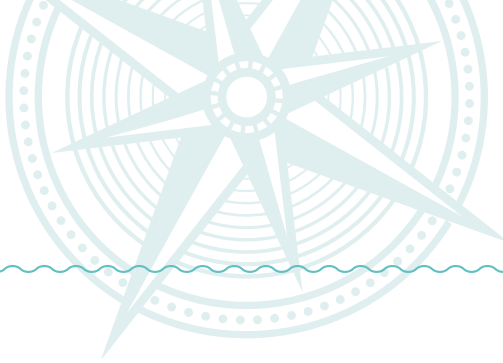
Dans ce contexte difficile et incertain, avec la légitimité que vous voudrez bien leur donner, vos élus CFDT-VNF seront toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts.



Nous resterons mobilisés pour préserver vos conditions de travail et veiller à obtenir les moyens nécessaires pour exercer vos missions. Avec vous, la CFDT-VNF pourra poursuivre ses combats pour obtenir de nouveaux résultats.

Salaires, Cycles de travail, Exploitation, Entretien, Administratifs, NAO, Primes, maintien des rémunérations, ICT, RIFSEEP, Tickets Restaurant ...les sujets sont tellement nombreux ! La CFDT-VNF a toujours été force de propositions dans les échanges avec la direction et à l'initiative des actions qui ont fait avancer les combats vers de nouveaux acquis sociaux.

Alors, ne ramez pas seuls, faites entendre votre voix en votant CFDT-VNF à Strasbourg comme dans les autres DT!



DT RHÔNE-SAÔNE

Le DT Tour du DG

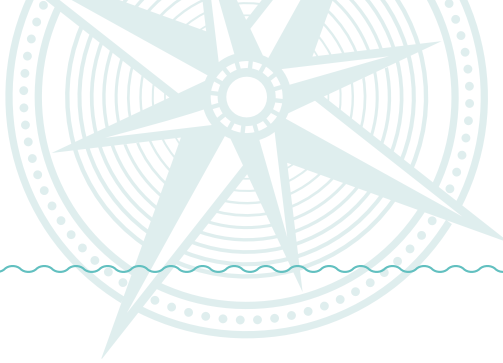


Le Directeur général fait son «DT Tour numérique» et il s'est déplacé à l'UTI de Gray pour constater la pointe de celle-ci dans les évolutions numériques ainsi que le déploiement des 1000 smartphones...

La pointe de la technologie... des questions se posent, car avec un processeur qui surchauffe régulièrement, une mise à jour des données avec un flux corrompu qui entraîne la future fermeture d'un centre, une limite de flambée de tous ses composants overclockés, le nouveau système d'exploitation ne va-t-il pas planter et nécessiter un reformatage ?

Mais parle-t-on réellement d'ordinateurs ?

En tout état de cause, il n'y avait pas beaucoup de risques pour le Directeur général car les ordinateurs se plaignent rarement...



DT SIÈGE

Déclinaison du plan de sobriété des instances représentatives du siège : passer d'un « avis éclairé » à un « avis non éclairé » !

L'une des missions des élus au CTU de proximité du siège consiste à rendre un avis éclairé sur les projets de consultation d'organisation ou de réorganisation du travail et des conditions de travail des personnels du Siège.

La direction du Siège a décidé d'anticiper le plan de sobriété énergétique exigé par l'État et fait évoluer la mission des élus en sollicitant désormais un avis « non éclairé » !

De l'éclairage réduit...

Cette dernière décennie, les élus CFDT-VNF avaient déjà pu faire le constat que la direction se limitait au minimum dans le contenu du dossier de consultation fourni aux représentants du personnel concernant un projet de réorganisation et ses impacts. Ainsi plus question d'avoir :

- **Un organigramme nominatif avant/après :** *«cherchez et vous trouverez bien qui occupe ou pas les cases...»*
- **Les fiches de poste avant/après :** peut-être qu'elles ont été concertées ou pas, peut-être pesées ou pas... *«si vous trouvez qui est concerné, posez la question au salarié si toutefois lui-même le sait...»*
- **Une visibilité sur les mesures salariales d'accompagnement pour les personnels impactés :** *«ce n'est pas le sujet voyons, nous verrons ça avec les personnes concernées dans un second temps et si cela ne leur convient pas elles feront appel. De toute façon la réorganisation sera en place, ils devront bien faire avec...»*

Ainsi, l'avis qui devait initialement être un « avis éclairé » se limite désormais à un champ contenu au strict projet de réorganisation sur la base de grands principes, de constats (pas toujours factuels, mais agrémentés de ratios d'ETP) ou de postulats (parfois partiels) des concepteurs ou des initiateurs d'un projet motivé par des objectifs plus ou moins ambitieux et réalistes.

En conclusion, on limite les discussions au « sacro-saint projet » en parlant le moins possible des personnes qui en seront les premières impactées :

« Voyons déjà ça... le reste suivra... ou pas, mais cela ne vous regarde pas ! ».

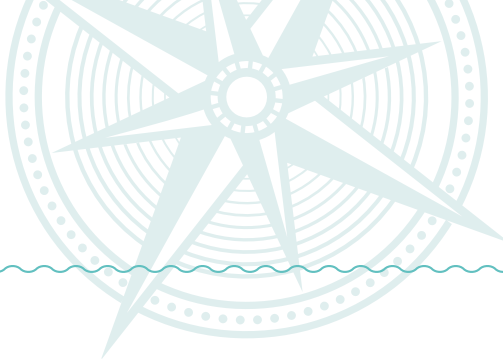
Vers le noir complet...

La direction a présenté au dernier CTU de proximité du 16 septembre un projet de création de la direction de l'immobilier (DIMMO). Ce projet construit sur la base d'un organigramme de 7 ETP (dont 2 créations de poste) correspond aux besoins estimés par le préfigurateur dans le cadre des missions et des objectifs revenant à cette future direction.

Sans rentrer sur le fond du dossier et sans volonté des élus de remettre en cause l'opportunité de créer cette nouvelle direction, une nouvelle étape a été franchie par la direction !

En effet, suite aux questions des élus, la direction a indiqué, qu'en l'absence de dialogue de gestion finalisé et validé par le DG, elle ne savait pas, à ce stade, si les 2 créations de postes affichées dans l'organigramme seront bien validées, publiées et les personnels recrutés.

Quelle fut la surprise des élus quand, après une heure de présentation, ils ont compris que le projet (construit sur la base de 7 ETP, dont 2 créations de postes) ne reposait au final sur aucune certitude que ces 2 postes seraient bien affectés à cette direction naissante.



DT SIÈGE

Pour imaginer, c'est comme à la salle des ventes du temps passé : « *Achetez la voiture, vous verrez ensuite si le moteur est dedans !* ».

Impossible dans ces conditions pour les élus de la CFDT-VNF d'exprimer un avis au risque de mettre en difficulté, dès le départ, une nouvelle direction et ses personnels qui pourraient être écrasés par une surcharge de travail émanant d'un projet et des objectifs construits pour 7, mais à atteindre à 5 !

Avoir les moyens de ses ambitions

La CFDT-VNF avait déjà dénoncé le fait que de nombreux organigrammes présentés dans les instances et comportant des créations de postes (souvent pour centraliser des missions et au passage supprimer de nombreux postes dans les services) n'étaient pas suivis d'effets. Le fait que cette façon d'opérer met à mal les personnels qui subissent de plein fouet la surcharge de travail des ETP absents n'est plus à démontrer et les exemples ne cessent de se multiplier.

À la demande de la CFDT-VNF, le DG avait pris l'engagement, que désormais lorsqu'il présenterait un organigramme dans le cadre d'un projet de réorganisation, il s'assurerait d'être en capacité de pourvoir tous les postes.

Et oui ! Comme la CFDT-VNF l'avait indiqué au DG, lorsque la direction présente un projet de réorganisation



elle le fait en étant consciente des contraintes de plafond d'emplois et elle doit donc être en capacité de garantir les moyens. Dans le cas contraire, ce projet doit être reporté dans l'attente de les obtenir ou repensé en tenant compte de la réalité des moyens humains disponibles.

Pas de bras... pas de chocolat !

Dans l'esprit « complexe » du DG (rédacteur des deux lettres de missions et à l'initiative de la construction de cette nouvelle direction de l'immobilier), il semble penser qu'il pourrait présenter le projet dans les instances tout en assumant le fait que les postes ne seraient « peut-être » pas publiés et donc les personnels recrutés !

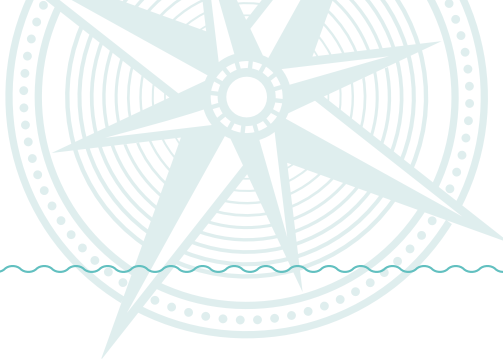
Soyons donc plus clairs :

« Soit vous avez les moyens de vos projets et de vos ambitions et vous les menez à terme, soit vous ne les avez pas et vous ne chamboulez et ne désorganisez pas tout un service (ou plusieurs !) pour faire pire que mieux ! »

Une nouvelle fois, et c'est désormais une habitude, la direction a voulu mettre les élus au pied du mur devant une soi-disant urgence en expliquant que le pire serait de ne rien faire ! Mais nous ne sommes plus dupes et la confiance est rompue ! Malheureusement, plusieurs expériences nous ont démontré que la direction pouvait faire pire que mieux !

D'ailleurs, alors que le DG clame partout qu'il est mobilisé à plein temps pour défendre la voie d'eau et obtenir des moyens en préservant notre plafond d'emplois, il est l'un des seuls DG à la tête d'un établissement public de notre ministère qui perdra encore l'année prochaine 60 ETP. De là à aller jusqu'à dire qu'il aurait mieux fallu qu'il ne fasse rien et surtout qu'il ne signe pas un COP qui gravait dans le marbre 400 ETP de moins d'ici 2025 il n'y a qu'un pas...

En conclusion, les élus au CTU de proximité du 16 septembre consultés sur la préfiguration de la direction de l'immobilier se sont déclarés dans l'incapacité d'émettre « un avis éclairé » en l'absence de garanties que les 2 ETP présentés dans l'organigramme de cette future direction soient bien recrutés.



DT SIÈGE

Par la même occasion, les élus ont rappelé que lorsqu'il s'agissait de créer à la direction générale des postes de chargés de missions en tous genres ou tout autre poste, cela ne relevait jamais de consultation du CTUP. De plus cela n'était jamais suspendu aux arbitrages d'un

dialogue de gestion, y compris quand personne n'est en capacité de comprendre l'urgence de la création de ces postes. D'ailleurs à la direction générale, on ne souffre pas trop de vacances de poste, car ils sont rapidement publiés et pourvus!

Cela peut aider à comprendre pourquoi le DG est « hors sol » quand on lui parle de surcharge de travail pour les personnels qui sont dans des services aux organigrammes gruyères.

Des olympiades qui fédèrent

Un grand merci aux organisateurs des Olympiades du Siège qui, par leur investissement, ont organisé un moment convivial et fédérateur pour tous les personnels qui ont voulu ou pu y participer. À cet après-midi Olympiades 2022, comme à la soirée qui suivait, ils étaient nombreux et nous les remercions et félicitons pour leur participation, leurs excellents résultats et ce très bon état d'esprit qui caractérise les personnels de VNF.

Nous avons eu vent que malheureusement, pour certaines et certains personnels, une consigne de leur direction a pu être donnée sur le fait que personne ne devait y aller, n'étant pas à VNF pour « s'amuser ». Dans un second temps et au dernier moment, la

consigne inverse aurait été donnée ne permettant plus aux volontaires d'y participer ou parfois conduisant à freiner les élans.

Sans avoir besoin de cibler une direction qui se reconnaîtra très certainement, nous dénonçons cette mentalité contre-productive pour l'esprit d'équipe et la communauté de travail et rappelons qu'à ce titre tous les directeurs devraient être exemplaires...

Il est désormais loin le temps où les directeurs et le directeur général participaient à ces moments conviviaux qu'ils encourageaient et pourtant VNF ne fonctionnait pas moins bien et les personnels ne se sentaient pas plus mal, bien au contraire!

